

RD-CONGO



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3512 - LUNDI 17 JUIN 2019

ASSEMBLÉE NATIONALE

Une session extraordinaire en vue pour investir le prochain gouvernement

Dans son allocution de circonstance à l'occasion de la clôture de la session ordinaire de mars, la présidente de l'Assemblée nationale a annoncé qu'une session extraordinaire sera convoquée incessamment pour investir le nouveau gouvernement, conformément à l'article 90 alinéa 4 de la Constitution. Elle a ajouté qu'une concertation avec les autres institutions compétentes s'impose en vue de la convocation de cette session extraordinaire dès la nomination des membres de l'exécutif national. Selon Jeannine Mabunda, il sera aussi question, au cours de cette prochaine session, de valider les mandats de députés nationaux récemment repêchés par la Cour constitutionnelle.

Page 2



Des députés nationaux au cours d'une plénière



Des militants du PPRD manifestant devant le Palais du peuple

TENSION ENTRE L'UDPS ET LE PPRD

La FBCP relève des cas d'arrestations

Dans un communiqué du 13 juin, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a regretté les incidents survenus la veille à Kinshasa marqués par les disputes entre les partisans de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et ceux du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD).

Cette ONG de défense des droits de

l'homme note, par ailleurs, qu'au cours de ces échauffourées, dix-sept personnes ont été interpellées, surprises avec des machettes et auraient été transférées dans les installations de l'Agence nationale de renseignement. Mais elle n'a pas clairement indiqué l'appartenance politique de ces individus.

Page 3

ECONOMIE

La RDC absente du groupe des nouveaux pays à revenu intermédiaire en Afrique



Le centre des affaires à Kinshasa

Dans ce regroupement des économies montantes de la région établi par la Banque mondiale (BM), la République démocratique du Congo (RDC) n'en fait pas partie. Même si le pays a enregistré des taux de croissance assez élevés jusqu'en 2015 à la suite du boom minier notamment, sa situation générale est tellement précaire que l'impact sur l'écono-

mie et le social est quasiment nul. La RDC ne fait pas partie des pays qui ont profité du super-cycle des matières premières entre 2001 et 2011. Selon la BM, elle est cataloguée dans la catégorie « bas revenu » avec d'autres économies de la région comme le Mali, le Niger, l'Érythrée et Madagascar.

Page 3

VIOLENCES EN ITURI

Plus d'une centaine de morts en cinq jours



Un camp de déplacés à Djugu en Ituri

Plus d'une centaine de personnes sont mortes en moins d'une semaine lors des violences à caractère ethnique qui ont ensanglanté le territoire de Djugu, au nord de la ville de Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri. Villages rasés, maisons incendiées, des récoltes abandonnées, des corps sans vie jonchant les rues, etc., l'image apocalyptique qu'offrent plu-

sieurs localités du territoire de Djugu est révélatrice du degré des violences perpétrées dans cette partie du pays. Dans cette région riche en or et en pétrole, des villageois ont été contraints d'abandonner leurs champs en cette période consacrée aux récoltes des haricots, aliment de base dans la région.

Page 2

ASSEMBLÉE NATIONALE

Une session extraordinaire attendue pour investir le nouveau gouvernement

La chambre basse du parlement a clos, le 15 juin, à Kinshasa sa session ordinaire de mars mais pourra être incessamment convoquée pour l’investiture de la nouvelle équipe de l’exécutif national en gestation.

La session ordinaire de mars a mis fin à ses travaux au Palais du peuple, conformément à la Constitution. Une session qui laisse un arrière-goût d’inachevé car l’investiture du gouvernement qui en constituait un des grands enjeux n’a pas eu lieu. Nonobstant les incessants appels de la speakerine de la chambre basse, Jeanine Mabunda, pour une formation diligente de l’exécutif avant le 15 juin, les négociateurs du Front commun pour le Congo (FCC) et du Cap pour le changement (Cach) prennent tout leur temps. Ils donnent l’impression de se complaire dans la situation actuelle d’un Etat sans gouvernement.

Dans son allocution, la présidente du bureau de l’Assemblée nationale a annoncé qu’une session extraordinaire sera convoquée incessamment pour l’investiture de ce gouvernement attendu. Selon Jeannine Mabunda, il sera aussi question de valider les mandats des députés nationaux repêchés par la Cour constitutionnelle. Entre-temps, Sylvestre Ilunga, le nouveau Premier ministre, attend désespérément la mise en place de son gouvernement pour se mettre résolument au travail. Les discussions entre Cach et le FCC achop-peraient sur la clé de répartition des portefeuilles, chaque camp tenant à imposer ses marques sur fond d’une redistribution des cartes devenue cornélienne. Par ailleurs, il y a lieu de révéler que la session parlementaire de mars s’est clôturée dans une at-

mosphère de tension consécutive au débat engagé par l’institution sur les ordonnances présidentielles nommant de nouveaux mandataires à la SNCC et à la Gécamines. Le bureau de l’Assemblée nationale n’a pas été ménagé par les élus du Cach qui l’ont accusé d’avoir autorisé ce débat qui a viré au lynchage du chef de l’Etat par les députés du FCC, outrageant ainsi sa personne. Pour ces derniers, les propos discourtois tenus à l’encontre de Félix Tshisekedi procèderaient d’un plan monté dans les officines du FCC visant à désacraliser le président de la République, tout en cherchant à l’affaiblir politiquement.

Une situation qui a envenimé le climat dans l’hémicycle, en plus de l’invalidation, par la Cour constitutionnelle, d’une vingtaine des députés de l’opposition. Ce qui a encore exacerbé la tension au Palais du peuple car le leadership de « Lamuka » a décidé de suspendre, jusqu’à nouvel ordre, la participation de ses députés et sénateurs aux activités parlementaires. L’un des acquis de cette session ordinaire aura été la mise en place d’autres autres organes de l’Assemblée nationale malgré le refus de l’opposition d’accepter le seul poste qui lui a été réservé dans la composition du bureau. Les dix commissions permanentes de la chambre basse ont été officiellement installées au cours de la plénière du 14 juin. Chaque commission compte en moyenne quarante députés.

Alain Diao

VIOLENCES EN ITURI

Plus d’une centaine de morts en cinq jours

Des décès ont été enregistrés en moins d’une semaine lors des attaques à caractère ethnique qui ont ensanglanté le territoire de Djugu , au nord de la ville de Bunia, chef-lieu de la province.

La province de l’Ituri est, depuis un certain temps, en proie à des violences extrêmes entretenues par des assaillants non autrement identifiés qui soumettent la population à des attaques récurrentes. Villages rasés, maisons incendiées, des récoltes abandonnées, des corps sans vie jonchant les rues, etc., l’image apocalyptique qu’offrent plusieurs localités du territoire de Djugu est révélatrice du degré de violence perpétrée dans cette partie du pays. A en croire la société civile, plus d’une centaine de personnes ont été tuées en moins d’une semaine lors des ces violences à caractère ethnique. Au nord de la ville de Bunia, chef-lieu de la province, la situation est encore pire. Des sources locales craignent qu’elle ne se dégrade davantage au regard des morts enregistrés.

Face à la recrudescence de ces violences, l’autorité provinciale se démène pour tenter de restaurer la sécurité en Ituri. Le gouverneur, Jean Bamanisa, s’est rendu vendredi dernier, dans le territoire de Djugu, où il a visité certaines agglomérations dont Iga, Bambu, Kobu et lancé un mes-

sage de paix à la population. Le lendemain, il s’est retrouvé à Mahagi où plus de trente personnes ont été tuées, en mai dernier, par des hommes armés. Dans cette région riche en or et en pétrole, des villageois ont été contraints d’abandonner leurs champs en cette période consacrée aux récoltes des « haricots », aliment de base dans la région. Par ailleurs, la riposte aux assaillants de la part des FARDC paraît être faible en intensité, font observer certaines sources locales qui redoutent la persistance, dans la durée, de ces violences. Réagissant à cette situation, l’opposant Martin Fayulu Madidi pense il y a une main noire qui cherche à affaiblir les communautés de cette partie du pays. « Je dénonce les tueries qui se commettent en Ituri (Mahagi, Irumu, Djugu et ailleurs). Une main noire opère en Ituri pour affaiblir nos communautés et ainsi opérer en toute quiétude. Je félicite mes compatriotes qui ont observé trois jours de ville morte en guise de protestation », a-t-il indiqué sur son compte Twitter.

Alain Diao

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia Service International : Nestor N'Gampoula	(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diao Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture: Nioni Masela Sports : Martin Enyimo Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -	Tél. (+243) 015 166 200 MAQUETTE Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff. INTERNATIONAL Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi. ADMINISTRATION ET FINANCES Directrice : Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Chef de service : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi Caisse principale : Sorrelle Oba PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin	Maouakani Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono TRAVAUX ET PROJETS Directeur : Gérard Ebami Sala INTENDANCE Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE) Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marlaine Angombo IMPRIMERIE Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service préresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo Tél.: (+242) 05 629 1317	eMail : imp-bc@adiac-congo.com INFORMATIQUE Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguét Okandzé LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo GALERIE CONGO BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire NZONZI B. ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél.: 06 700 09 00 / Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
---	---	--	--	--

SITUATION SOCIO-POLITIQUE

Le Cenadep dresse un bilan mitigé

Quatre mois après la prise du pouvoir par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le Centre national d'appui au développement et à la participation populaire (Cenadep) attend des institutions de la République, de la société civile et des partenaires au développement de jouer, chacun, son rôle afin de répondre aux attentes de la population.

Dans une analyse de la situation politique, économique et sociale du pays, le 11 juin, le Cenadep pense que les institutions de la République doivent urgemment agir en vue d'améliorer les conditions de la population. Ce centre note, en effet, un réel élargissement et apaisement, quant à ce qui concerne les libertés d'opinion et de pensées, ainsi que la décrispation politique, malgré l'excès de zèle de certains agents de l'ordre qui n'auraient pas perdu leurs anciens reflexes.

Le Cenadep relève aussi l'amélioration de la liberté de la presse, notamment par la qualité des émissions et la prestation des journalistes dans les médias publics, les contours de la sphère politique qui se dessinent, avec la plate-forme Lamuka comme la principale force de l'opposition. Les tractions politiques dans le cadre du partenariat au pouvoir, la nomination du Premier ministre, les récentes nominations dans deux entreprises publiques, le traitement des contentieux électoraux des législatives nationales et provinciales ainsi



le logo du Cenadep

que des élections des sénateurs et des gouverneurs, le mandat du bureau de la Commssion électorale nationale indépendante (Céni), le comportement de certains acteurs de la société civile, la position du chef de l'Etat face aux confessions religieuses et la situation des

Congolais de la diaspora ont été d'autres points soulignés par le Cenadep dans son analyse. Ce centre a également épinglé, sur le plan économique, la précarité de la situation socio-économique de la population, l'épidémie d'Ebola, la grogne sociale dans les entreprises, la persis-

tance des foyers de tension et d'insécurité dans certaines parties du pays, la reprise du dialogue avec le Fonds monétaire international, les travaux de réhabilitation de certaines infrastructures, l'insalubrité dans la capitale et dans certaines autres villes du pays, l'inondation du marché par des produits importés de qualité douteuse, des mesures d'encadrement de la sous-traitance qui ne produisent pas encore de changements tangibles, etc.

Agir en conséquence

Face au constat fait, le Cenadep attend du chef de l'Etat l'accélération de la mise en place du gouvernement doté d'un programme réaliste pour répondre aux attentes de la population, la mise en place d'un mécanisme national de concertation et de mobilisation générale de la population pour une paix durable et la cohésion nationale. Cette association exhorte également le président de la République à s'impliquer personnellement pour une restructuration effective de la Céni, à rassurer sur la suite du proces-

sus électoral et à poursuivre le processus de décrispation politique, à mettre en place des mécanismes transparents de collaboration avec la société civile, à s'investir efficacement sur la transparence dans les industries extractives, à soutenir l'agriculture familiale, l'économie populaire et l'artisanat, etc. Le Cenadep appelle, par ailleurs, les députés et sénateurs à promouvoir l'intérêt général, à exiger des comptes sur la cession ou la vente des actifs des entreprises minières de l'Etat et à accompagner la restructuration ainsi que le renouvellement des animateurs de la Céni en toute transparence et responsabilité. Les cours et tribunaux sont, eux, appelés à dire le bon droit alors que les partis politiques sont exhortés à jouer pleinement leur rôle. Si les partenaires au développement sont appelés à apporter leur appui conséquent aux autorités de la RDC et aux organisations de la société civile, le Cenadep attend également que ces dernières jouent pleinement leur partition.

Lucien Dianzenza

TENSION ENTRE L'UDPS ET LE FCC

La FBCP relève des arrestations

L'organisation de défense des droits de l'homme établie en République démocratique du Congo a déploré, le 13 juin, les incidents survenus la veille à Kinshasa, marqués par les disputes entre les partisans des deux formations politiques. Elle a appelé la justice à se saisir des auteurs et leurs complices afin qu'ils répondent de leurs actes.



Des militant du PPRD, lors des manifestations devant le Palais du peuple/tiers

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a relevé, dans un communiqué, qu'au cours des échauffourées dénoncées, dix-sept personnes ont été interpellées. Surprises avec des machettes, elles auraient été transférées dans les installations de l'Agence nationale de renseignement. Mais, elle n'a pas clairement noté l'appartenance de ces individus arrêtés.

Citant, par ailleurs, une source sécuritaire, la FBCP affirme qu'un député national membre du Front commun pour le

Congo (FCC), plate-forme politique à laquelle appartient le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie, distribuait de l'argent aux jeunes de cette formation politique pour des actions visant à troubler l'ordre public.

La FBCP rappelle qu'un Etat de droit ne peut pas avoir des miliciens et demande à la justice à se saisir des auteurs et leurs complices afin qu'ils répondent de leurs actes.

Lucien Dianzenza

ÉCONOMIE

La RDC absente du groupe des nouveaux pays à revenu intermédiaire en Afrique

Le pays ne fait pas partie des ceux qui ont profité du super-cycle des matières premières entre 2001 et 2011. Selon la Banque mondiale (BM), il est catalogué dans la catégorie « bas revenu » avec d'autres économies de la région comme le Mali, le Niger, l'Érythrée et Madagascar.

Au cours des années antérieures, plusieurs pays ont rejoint le groupe des économies de la région dites « à revenu intermédiaire ». Une étude de la BM en a même identifié une bonne trentaine. Leur point commun est la croissance rapide de leurs économies depuis 2003. Il s'agit, pour la plupart, des pays exportateurs des hydrocarbures ou des métaux à travers le monde. A en croire la BM, ceux-ci ont su profiter du super-cycle des matières premières. « Les cours de l'énergie et des métaux ont plus que tripler entre 2001 et 2011, tandis que le prix des produits agricoles ont augmenté de près de 150 % », relève l'enquête.

Dans ce regroupement des économies montantes de la région, l'on note une grande absente : la RDC. Même si le pays a enregistré des taux de croissance assez élevés jusqu'en 2015, suite au boom minier notamment, sa situation générale est tellement précaire que l'impact sur l'économie et le social était quasiment nul. En effet, l'étude

de la BM positionne plutôt la République démocratique du Congo (RDC) dans la catégorie « à bas revenu ». Au total, vingt-six pays catalogués à bas revenu se retrouvent dans la partie subsaharienne. Avec le Mali, le Niger, l'Érythrée et le Madagascar, la RDC figure sur une liste peu prestigieuse des trente-quatre pays les plus pauvres de la planète. « Ils affichent un revenu annuel par habitant égal ou inférieur à 995 dollars américains, contre soixante-six pays en 2003 », renchérit la BM.

Toutefois, il faut signaler un vent qui souffle très fort dans certaines parties du continent africain. Il s'agit des pays qui ont réussi en quelque sorte leur ouverture dans la région. Comme l'explique l'institution de Breton Woods, certains pays ont su tirer profit de la fin des tensions politiques internes. C'est en fait la troisième catégorie, en dehors des pays à bas revenu et à revenu intermédiaire. Le Rwanda, le Kenya et la Tanzanie, par exemple, ont boosté leurs économies respec-

tives grâce à l'intégration commerciale régionale.

Perspectives

L'Afrique tout comme le reste du monde ne peut espérer voir le nombre de pays pauvres se réduire au cours des prochaines années. Pour le cas précis des trente-quatre pays pauvres, leur ascension future reste compromise à cause de la volatilité de leurs situations. « Plus de la moitié des trente-quatre pays toujours classés comme étant pauvres souffrent de situations de conflit, de violences ou d'instabilité. La quasi-totalité d'entre eux sont aussi très dépendants de l'agriculture, ce qui risque d'aggraver les effets néfastes du changement climatiques et ses conséquences sur leurs économies. A tout cela s'ajoutent des niveaux d'endettement en constante hausse, le ralentissement de l'économie mondiale et la faiblesse des gouvernements locaux », signifie la BM.

Laurent Essolomwa

PARTENARIAT

Le président de la Fondation Mwimba-Texas visite le centre d'accueil du PECS

La rencontre entre les responsables des deux organisations, le 13 juin à Kinshasa, est un signe avant-coureur pour une collaboration au bénéfice des enfants qu'elles encadrent.

Le catcheur albinos Alphonse Mwimba Makiese Texa est allé rencontré l'association Pont d'entraide pour la chaîne de solidarité (PECS), sur invitation de cette dernière, au quartier Ngomba-Kinkusa, accompagné par le Dr radiologue Sébastien Kuzoma. La visite avait pour objectif de lier un partenariat avec PECS qui abrite en son sein un orphelinat et qui encadre les jeunes pensionnaires et autres enfants en rupture familiale dans l'apprentissage des métiers.

Sur place, la délégation de la Fondation Mwimba-Texas (FMT) a rencontré les responsables de la PECS, dont les Drs Godefroid Luyeye et Mimi Gerniers. Ensemble, ils ont établi les contours de leurs activités, tout en identifiant les besoins et les possi-



Les Drs Kuzoma et Gerniers, Mwimba Texas et des pensionnaires du centre d'accueil Bongisa

bilités du partenariat à établir entre eux.

Parmi les aspects abordés, il y a notamment la possibilité d'entraîner les pensionnaires de cet orphelinat en sport, en vue de garantir leur condition physique et morale. Les autres aspects scrutés dans le cadre de ce partenariat vont assurément être bénéfiques aux pensionnaires du centre d'accueil Bongisa ainsi qu'aux

enfants albinos, membres de la FMT.

La coutume respectée

Alphonse Mwimba Texas ne pouvait pas déroger à ce qui est devenu pour lui comme une coutume et une exigence. Le président de la FMT n'est pas allé à Ngomba-Kinkusa les mains vides. Il a amené un lot de biscuits et de chips au bénéfice des pensionnaires de cet orphelinat.

Recevant ces friandises, les responsables du PECS et les enfants bénéficiaires ont remercié l'ont remercié, reconnaissant ses qualités de bon encadreur de la jeunesse et d'un père de famille.

De son côté, la FMT a également salué l'ouverture des responsables de cette association qui ont favorablement répondu avec promptitude à sa requête sur cette ren-

contre.

Le PECS, fondé depuis 2005, est l'œuvre des habitants de la commune de Ngaliema, dans l'objectif de permettre aux enfants en rupture familiale de réussir leur intégration professionnelle et socio-familiale. Dans cette optique, cette association, grâce à son équipe qualifiée, encadre plus de deux cents enfants alors qu'elle en héberge transitoirement une trentaine, dans son centre d'accueil. Le PECS assure également la réinsertion d'une trentaine d'enfants par an, avec un soutien à leurs familles, la scolarisation d'une centaine d'enfants ou leur apprentissage d'un métier (couture, menuiserie, restauration, etc.). Il organise aussi la distribution des repas chauds et un accès à un point d'eau (lessive et bain), pour cinquante enfants, une fois par semaine, ainsi que des activités éducatives, sportives, culturelles, ludiques, des colonies de vacances, etc.

Lucien Dianzenza

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

*CONNECTEZ-VOUS
www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adlac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sauvay-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

BAD

La 54^e assemblée annuelle se termine par un optimisme d'une Afrique plus intégrée

Quatre jours après, les assises annuelles de l'institution financière panafricaine, tenues concomitamment avec la quarante-cinquième assemblée du Fonds africain de développement, se sont achevées le 14 juin à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale, par un engagement de tous en faveur de l'intégration régionale, gage du développement espéré du continent africain.

« Malgré les différences des pays qui composent la BAD, l'engagement de tous pour cette institution est un motif de fierté et d'encouragement pour aller de l'avant », a déclaré le président de la Banque africaine de développement (BAD), Adesina Akinwumi, clôturant les travaux des assemblées annuelles ouvertes officiellement le 12 juin par le président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo.

« Continuons à créer la différence pour cette Afrique qui a besoin de nous pour s'élever, s'affirmer et se développer », a-t-il lancé à l'endroit des quatre-vingts pays présents à ses assises.

Se réjouissant, par ailleurs, de l'évidence de la croissance de l'Afrique ainsi que de l'appui des partenaires et actionnaires de la Banque qui sont très engagés à soutenir le développement du continent, le patron de la BAD a précisé



Une vue des participants aux Assemblées annuelles de la BAD à Malabo/DR

que le message portant sur l'intérêt et la nécessité de l'intégration régionale a été bien entendu par tous.

Pour lui, l'intégration n'est pas en réalité ce qui se dit, mais plutôt ce qui se fait, car la Banque a déjà réalisé un investissement de plus de quinze milliards de dollars destinés au financement des infrastructures d'intégration régionale. Il s'agit notamment des infrastructures routières, aéroportuaires, de technologie de la communication et même d'intégration des marchés financiers.

«L'Afrique centrale consciente des défis à relever»

De son côté, confiante en l'avenir de la sous-région d'Afrique centrale, la ministre

congolaise du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, pense que la sous-région dont son pays fait partie a pris conscience des défis à relever pour une meilleure intégration.

« Nous avons une banque, la BAD, et voulions lui donner plus de moyens parce que nous pensions que c'est à travers l'intégration régionale que nous pouvons faire ce saut qualitatif en termes de développement de nos Etats respectifs. Il est essentiel que nous soyons unis, que nous ayons des infrastructures de connectivité qui permettent la libre circulation des personnes, des marchandises et des services. C'est dire que nous devons être prêts pour faire ce bond qualitatif », a-t-elle déclaré.

Appréciant lui aussi le niveau d'intégration du continent, notamment au niveau de la sous-ré-

gion d'Afrique centrale, le directeur général de la BAD pour cette zone, Ousmane Doré, estime que le processus est en cours et en dépit du faible rythme observé, l'espoir y est.

« La BAD a élaboré une stratégie très robuste pour cette zone dont le document a été publié pendant ces assemblées annuelles de Malabo. Nous disposons déjà d'un portefeuille de près d'un milliard de dollars d'engagements dans la sous-région Afrique centrale », a-t-il annoncé, soulignant que l'objectif fixé est la transformation des économies de cette partie du continent dans les sept prochaines années.

L'intégration régionale constitue, pour l'Union africaine qui a mis en place la zone de libre-échange continentale, un maillon essentiel pour l'accélération du développement de l'Afrique. C'est ainsi que dans la même dynamique que cette organisation panafricaine, la BAD met tout en œuvre pour relier les régions africaines entre elles, afin de permettre la libre circulation des personnes et des biens.

« Fragmentée et divisée, l'Afrique restera faible. Ensemble et dans l'unité, rien ne pourra l'arrêter », avait lancé Adessina Akinwumi à l'ouverture des assemblées annuelles.

De notre envoyé à Malabo, Guy-Gervais Kitina

DÉVELOPPEMENT

Accélérer l'interconnexion énergétique pour industrialiser l'Afrique

Des ministres des Finances et gouverneurs de plusieurs pays du continent, présents aux assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD), ont plaidé en faveur des projets d'intégration énergétique régionale.

Réunis autour de la thématique « Partenariats porteurs de transformation : résoudre le déficit énergétique de l'Afrique par le biais d'initiatives régionales », les dirigeants africains, en majorité gouverneurs de la BAD, ont estimé que l'industrialisation du continent n'est possible que s'il parvient à relever le déficit énergétique. « Le socle du développement en Afrique, c'est l'énergie », a déclaré Irène Mulo-ni, ministre de l'Énergie et du développement minéral de l'Ouganda dont le pays est à la tête du pool énergétique d'Afrique de l'est.

Selon elle, l'intégration de projets régionaux en matière d'énergie est un élément clé pour résoudre le problème de l'accès de la population à l'électricité.

En effet, l'Afrique est pourvue en ressources capables de favoriser et de fournir une énergie renouvelable suffisante à sa population (solaire, éolienne, biomasse) mais 40% des Africains n'ont pas accès à l'électricité.

Ainsi, face aux défis à relever en la matière, il est donc impérieux de mobiliser des ressources suffisantes pour financer les projets d'intégration énergétique.

Pour ce faire, la mise en place des réformes politiques et réglementaires, en s'appuyant sur la capacité fédératrice de la BAD, constitue un impératif, notamment en Afrique centrale où l'institution financière panafricaine a mis en place une stratégie permettant de gagner cette bataille.

A propos, Ousmane Doré, directeur général Afrique centrale de la BAD, a précisé que cette banque a élaboré une stratégie robuste qui intègre le financement de Inga III, dans le cadre du projet d'investissement de l'Afrique centrale qui s'appelle Pida.

« La Banque appuie le projet Inga III, un pro-

jet de grande capacité énergétique de portée continentale, avec une vaste capacité d'environ 4800 mégawatts. Il est donc question d'aller à une plus large grande production de l'ordre de 10/000 mégawatts et la banque est en discussion avec les autorités de ce pays pour voir comment s'engager dans le cadre du grand Inga, car c'est un projet non seulement régional, mais continental visant à réduire le déficit énergétique en Afrique », a-t-il précisé, soulignant qu'il y a également le projet concernant Natchigal.

«Inga, un corridor énergétique stratégique pour le continent»

Intervenant dans ce sens lors du dialogue présidentiel de haut sommet, le 12 juin, en marge des assemblées annuelles de Malabo, le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a plaidé effectivement pour l'augmentation de la capacité du barrage de Inga qui constitue, d'après lui, un corridor énergétique stratégique et important pour la région, mais pour une grande partie du continent.

Toutefois, indiquait-il, outre la question énergétique, le développement de l'Afrique passe également par le défi lié à la sécurité, sans laquelle la zone de libre-échange continentale ne pourrait se faire sans heurt.

Par ailleurs, a noté le ministre algérien des Finances, Mohamed Loukal, l'Afrique du Nord est très avancée dans le domaine de l'intégration énergétique, citant dans la foulée le transport d'électricité de l'Algérie, gros producteur d'hydrocarbures, vers le Maroc.

« En plus du méga-projet de gazoduc avec le Nigeria (4 000 km de long, capacité de trente milliards de m3), la stratégie de l'Algérie se tourne vers les énergies renouvelables avec un pacte très ambitieux à l'horizon de 2030-2035 », a-t-il expliqué, insistant sur le rôle clé de la BAD dans la réalisation de projets structurants.

De Malabo, Guy-Gervais Kitina

EBOLA

L'OMS ne déclare pas l'urgence sanitaire mondiale

Après la confirmation de quelques cas en Ouganda, le comité d'urgence de l'agence onusienne, réuni le 14 juin à Genève, n'a pas jugé nécessaire de déclarer que la maladie qui sévit dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) constitue « une urgence de santé publique de portée internationale ».

L'épidémie d'Ebola constitue « une urgence sanitaire en RDC et dans la région », mais ne remplit pas les trois critères pour déclarer une urgence de portée internationale, estime le comité d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui exprime sa profonde préoccupation dans une déclaration à la presse publiée à l'issue de sa troisième réunion depuis le début de la maladie en août dernier.

Dans ce contexte, le comité d'urgence appelle notamment les pays à risque à améliorer leur préparation à la détection et à la gestion des cas exportés, comme l'a fait l'Ouganda ; recommande de poursuivre et d'améliorer le filtrage transfrontalier en RDC ; et demande à l'OMS de suivre de près et de publier les progrès réalisés en matière de préparation dans les pays voisins.

Selon cette entité, les cas en Ouganda ne constituent pas une surprise et la réponse rapide ainsi que le confinement initial témoignent de l'importance de la préparation dans les pays voisins. « En même temps, l'exportation de cas en Ouganda rappelle que, tant que cette épidémie se poursuit en RDC, il existe un risque de propagation vers les pays voisins, bien que le risque de propagation vers des pays extérieurs à la région reste faible », a alerté le comité.

« La riposte à l'épidémie était confrontée à des défis en matière de sécurité et de méfiance de la population », a-t-

il noté. Elle « continue d'être entravée par le manque de financement adéquat et des ressources humaines limitées », a également souligné l'agence onusienne.

« Bien que l'épidémie ne pose pas actuellement de menace mondiale pour la santé, je tiens à souligner que pour les familles et les communautés touchées, cette épidémie est en réalité une urgence », a dit le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, en visite en RDC pour discuter avec les autorités de la riposte à Ebola. Il a séjourné samedi à Goma et Butembo dans l'est du pays, sur le front de la lutte contre l'épidémie, avant de se rendre en Ouganda.

Le 13 juin, l'OMS a indiqué qu'une deuxième personne était décédée du virus Ebola dans l'ouest de l'Ouganda. Il s'agit de la grand-mère d'un garçon de 5 ans qui est mort dans la nuit du 11 au 12 juin du même virus.

Les deux victimes avaient assisté, avec d'autres membres de leur famille, aux obsèques en RDC d'une personne décédée d'Ebola. Toute la famille était rentrée en Ouganda, où le ministère de la Santé l'avait placée en quarantaine après avoir diagnostiqué une contamination de deux enfants de 5 et 3 ans et de leur grand-mère de 50 ans.

Josiane Mambou Loukoula

FRANCE

XX^e réunion de l'Association des Sénats d'Europe

L'association des Sénats d'Europe, sous la présidence de Gérard Larcher, président du Sénat français, a tenu sa vingtième réunion, élargie aux Sénats d'Afrique, au Palais du Luxembourg à Paris, du 13 au 15 juin. Le Congo a été représenté par Pierre Ngolo, président du Sénat.

Devenue une application statutaire depuis la création de l'Association à Paris en 2000, cette réunion, consacrée au thème « Le bicaméralisme : un atout pour la démocratie », a rassemblé, le 14 juin, dans l'hémicycle du Palais du Luxembourg, les présidents des deuxièmes chambres d'Europe et d'Afrique. Le continent était représenté par des délégations venues de la République du Congo, d'Algérie, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Gabon, du Kenya, du Maroc et du Nigeria.

Dans son discours d'ouverture placé sous le signe du dialogue, le président du Sénat français a évoqué la nécessité de rapprocher les deux continents Afrique et Europe. « Nos destins sont de plus en plus communs. Nous sommes voisins ! ... », a déclaré Gérard Larcher.

« A défis communs réponses communes », a-t-il insisté, citant les défis à venir et les enjeux communs selon un principe de réciprocité des engagements. « Dans la concurrence mondiale, nous avons des intérêts convergents. L'Afrique est notre voisine. Essayons de mutualiser davantage nos efforts en sa faveur », a-t-il souhaité.

« Ces enjeux ne concernent pas seulement les gouvernements. Les secondes chambres parlementaires ont un rôle à jouer pour impulser un dialogue équilibré, respectueux et responsable », a poursuivi le président Larcher.

Le bicaméralisme, outil de consolidation de la démocratie

Le bicaméralisme était, de fait, le grand thème de cette journée. « Un atout pour la démocratie, facteur de sérénité, de cohésion, d'unité », a affirmé le président



Les participants à la vingtième réunion de l'Association des Sénats d'Europe au Palais du Luxembourg, à Paris/Crédit photo : Sonia Kerlidou/Sénat France

du Sénat français.

Un discours appuyé par le président du Sénat congolais, Pierre Ngolo, qui, dans son intervention, a salué la portée du bicaméralisme érigé « en outil de consolidation de la démocratie » grâce notamment à la double lecture des textes qui permet d'approfondir leur traitement et d'en réduire les risques d'erreur. « Assemblée nationale et Sénat exercent un contrôle de l'action gouvernementale », a rappelé le vénérable congolais.

« Au Congo, a ajouté Pierre Ngolo, le Sénat, par son rôle de modérateur, est facteur d'apaisement du climat social et le bicaméralisme un apport remarquable dans la construction de la démocratie, surtout dans le contexte actuel de crise économique traversé par le pays, qui a mis en évidence la nécessité de contrôle dans la lutte contre les antivaleurs pour la transparence et la bonne gouvernance ».

Et d'insister sur le rôle de la haute chambre en ces termes : « Le Sénat au Congo s'emploie à assumer son rôle de modérateur et de conseil de la nation. Du fait de son intervention permanente dans la recherche de solutions par le dialogue, le Sénat contribue à l'apaisement du climat social ».

Par vidéo, Michel Barnier, commissaire européen, a appelé à bâtir un partenariat stratégique ambitieux entre l'Union européenne et l'Afrique pour relever les défis de demain. « ... au-delà du passé que nous n'oublions pas et qui ne nous donne aucun droit... nous avons des raisons de regarder ensemble les défis de demain », a-t-il fait savoir.

« Ces défis communs - développement, éducation, résolution de crises, environnement, conséquences du réchauffement climatique ou phénomènes migratoires - les parlements nationaux, et les chambres hautes en particulier, peuvent jouer un rôle important pour rapprocher les points de vue et proposer ensemble des réponses... », a martelé Gérard Larcher, appelant de ses vœux à l'échange

d'expériences et de bonnes pratiques.

« En ces temps de réseaux sociaux, nous avons besoin de réseaux de pondération », a-t-il assuré, citant Senghor : « Penser et agir par nous-mêmes et pour nous mêmes » et ce proverbe africain : « Si tu veux aller vite, marche seul mais si tu veux aller loin, marchons ensemble »...

Une marche commune déjà engagée par la seconde chambre parlementaire de Côte d'Ivoire dans l'espace de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest face à la menace de nombreux groupes extrémistes et mafieux, mettant aussi en mal bien des Etats sahéliens que les Etats côtiers, tel que l'a exposé son président, Jeannot Ahoussou-Kouadio.

Dans l'exposé laminaire sur le thème « Diaspora et développement : rôle et missions des secondes chambres dans l'établissement des nouveaux partenariats », le représentant ivoirien a parlé du pouvoir diplomatique par le Sénat en proposant le plaidoyer auprès des organisations interparlementaires et des instances dont elles défendent les intérêts pour solliciter le concours nécessaire à la mise en œuvre de programmes d'appui aux stratégies d'engagement des diasporas au développement national.

Notons qu'en dehors du président du Sénat, Pierre Ngolo, la délégation congolaise était composée des parlementaires Jeanne Emilie Ngoto, deuxième questeur du bureau du Sénat; Gabriel Oba-Apounou, président de la Commission Affaires étrangères et coopération du Sénat; Jean Marie Ompebe, président du Groupe parlementaire Union panafricaine pour la démocratie sociale, et Bienvenu Ewoko, secrétaire général du Sénat.

Bénédicte de Capèle
et Marie Alfred Ngoma

SOUDAN DU SUD

Près de sept millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont estimé, le 14 juin, que près de sept millions de personnes, soit 61% de la population, auront atteint les niveaux 3, 4 et 5 d'insécurité alimentaire en juillet, au plus fort de la soudure, période située après l'épuisement des récoltes de la saison précédente et avant les nouvelles récoltes.

La faim a encore progressé au Soudan du Sud, malgré la signature en septembre dernier d'un accord de paix qui a très largement fait cesser les combats dans ce pays en guerre depuis 2013. Le nombre de personnes confrontées à un manque de nourriture est le plus élevé de tous les temps, soulignent les agences onusiennes.

L'échelle IPC -Classification par phase de la sécurité alimentaire intégrée (plus connue sous son acronyme anglais IPC)- la plus utilisée pour classer la sécurité alimentaire, distingue cinq phases possibles dans la situation alimentaire d'un pays, la cinquième étant celle de « catastrophe ».

Début 2019, ce chiffre était encore de 6,1 millions de personnes. Plus globalement, le rapport indique que près de vingt et un mille personnes seront probablement confrontées à une insécurité alimentaire extrême (phase 5 de l'IPC, soit le plus haut niveau d'insécurité

alimentaire). Dans le même temps, environ 1,82 million feront face à une situation d'urgence (Phase 4 de l'IPC) et 5,12 millions d'autres seront en situation de crise d'insécurité alimentaire (Phase 3 de l'IPC).

Pour les Nations unies, la mise en œuvre effective de l'accord de paix et la stabilité politique sont impératives pour permettre une aide humanitaire urgente et renforcée de protéger les moyens de subsistance et de stimuler la production agricole à travers le pays afin de sauver des vies.

De nombreuses régions affectées

Par rapport aux prévisions de janvier dernier pour la période allant de mai à juillet 2019, quatre-vingt un mille personnes de plus sont confrontées à la phase 3 de l'IPC ou pire, en particulier dans les États de Jonglei, Lakes, Unity et Nord du Bahr el Gazal. « Les niveaux de malnutrition restent critiques dans de nombreuses

régions et nous craignons que la situation ne s'aggrave au cours des prochains mois », a mis en garde Mohamed Ag Ayoya, représentant de l'Unicef au Soudan du Sud.

« La soudure actuelle a débuté tôt en raison des stocks historiquement bas récoltés lors de la saison 2018 et a été prolongée par le retard des pluies saisonnières en 2019 », ont souligné les agences onusiennes.

De plus, les prix élevés des denrées alimentaires causés par les mauvaises récoltes de l'année dernière, les perturbations du marché dues à l'insécurité, les coûts de transport élevés et la dépréciation de la monnaie contribuent également aux niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë.

L'instabilité économique, les effets du conflit, les déplacements de population et l'inflation galopante, entre autres, ont contribué à une réduction de l'accès à la nourriture. « La reprise de la production alimentaire et l'augmentation des rendements au

Soudan du Sud reposent sur le maintien de la paix et il faut en donner une chance », a fait valoir Meshack Malo, représentant de la FAO dans le pays.

La réponse humanitaire

Pour répondre à la crise, l'Unicef et ses partenaires ont donc renforcé leurs services pendant la période de soudure afin de venir en aide à davantage d'enfants touchés par la malnutrition aiguë sévère. Plus de cent mille enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère devraient être atteints au plus fort de la période de soudure.

Pour faire face à l'augmentation des besoins, le PAM fournira à près de 5,1 millions de personnes, notamment des distributions de vivres pour sauver des vies et des programmes « argent contre travail » ainsi que des produits alimentaires en échange de travaux de construction et de réhabilitation des biens de la communauté, de la nourriture pour les cantines scolaires et des produits spéciaux pour la prévention et le traite-

ment de la malnutrition chez les enfants et les femmes enceintes ou allaitantes.

L'agence onusienne a également pré-positionné cent soixante-treize mille tonnes de produits alimentaires dans plus de soixante entrepôts avant le début de la saison des pluies, soit soixante-six mille tonnes de plus qu'en 2018. Le pré-positionnement précoce des aliments permettra non seulement de sauver des vies, mais aussi de réduire les coûts de livraison.

De son côté, la FAO, en plus de soutenir huit cent mille ménages d'agriculteurs, de pêcheurs et d'agropasteurs, procède à des vaccinations et à d'autres services vétérinaires afin de prévenir la mortalité animale à grande échelle.

Pour sauver la vie et le gagne-pain de millions de personnes au bord de la famine, le représentant du PAM, Ronald Sibanda, a plaidé pour l'accélération de la riposte. « Nous devons agir maintenant », a-t-il insisté.

Josiane Mambou Loukoul

LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Le Congo prend toute sa part au défi de Bonn

A l'occasion de la célébration de la journée prévue le 17 juin, sur le thème « Construisons l'avenir ensemble », la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, a réaffirmé, au nom du gouvernement, la volonté du pays à s'engager dans l'effort mondial dont l'objectif est de restaurer cent cinquante millions d'hectares de terres dégradées et déboisées d'ici à 2020, et trois cent cinquante millions d'hectares d'ici à 2030.

Depuis 1995 et conformément à la résolution 49/1995 de l'Assemblée générale des Nations unies, la communauté internationale célèbre, le 17 juin de chaque année, la Journée mondiale de lutte contre la désertification. Un événement instauré dans l'objectif de promouvoir la sensibilisation des différentes parties prenantes aux questions relatives à la désertification et à la dégradation des terres, dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, a précisé la ministre du Tourisme et de l'environnement.

Le thème de cette année, a-t-elle indiqué, interpelle tout le monde, à l'heure où les changements climatiques menacent l'existence de chacun des humains sur la terre. « Il s'agit pour nous de nous déterminer sur le monde dans lequel nous vivons, celui dans lequel nous voulons vivre et finalement celui que nous voulons léguer à nos enfants. Il s'agit également de mener une réflexion sur les politiques, programmes et projets mis en œuvre à ce jour pour lutter contre la désertification et la dégradation des terres qui affectent dura-

blement les écosystèmes et accentuent le changement climatique », a déclaré Arlette Soudan-Nonault.

Pour la ministre du Tourisme et de l'environnement, la désertification et la dégradation des terres sont dans la plupart des cas le résultat des activités humaines.

Les pratiques culturelles, la production du bois énergie, l'exploitation forestière illégale, l'urbanisation anarchique, le changement climatique sont autant de causes identifiées, à l'origine de la dégradation des terres et de la désertification.

Le Congo a déjà ses propres cibles de neutralité en la matière

Depuis son adhésion à la Convention en 1999, le Congo, a rappelé Arlette Soudan-Nonault, n'a cessé de se préoccuper de la problématique de la dégradation des terres et de travailler à sa résolution . C'est ainsi que, a-t-elle assuré, le pays est partie prenante à plusieurs initiatives parmi lesquelles le Partenariat TerrAfrica, établi en 2005, qui vise à soutenir les gouvernements des pays d'Afrique subsaharienne dans leurs efforts de coordination des interventions et des ressources pour une intensification de bonnes pratiques de gestion durable des terres ; le Programme de définition des cibles de neutralité en matière de dégradation des terres initié par la Convention, en 2015, afin d'assurer une gestion durable des forêts, de lutter contre la désertification, de mettre fin à la dégradation des terres et à la perte de la biodiversité et de lutter contre les changements climatiques.

La neutralité en matière de dégradation



La ministre du Tourisme et de l'environnement rendant public le message au nom du gouvernement

des terres jouera un rôle central dans le renforcement de la résilience des communautés rurales contre les chocs et aléas climatiques, a fait savoir la ministre du Tourisme et de l'environnement, soulignant que le Congo a déjà défini ses propres cibles de neutralité en matière de dégradation de terres.

Enfin, a-t-elle dit, le pays prend toute sa part au défi de Bonn ou Bonn Challenge, qui est un effort mondial dont l'objectif est de restaurer cent cinquante millions d'hectares de terres dégradées et déboisées d'ici à 2020, et trois cent cinquante millions d'hectares d'ici à 2030. Plusieurs initiatives sont menées aux niveaux mondial, régional et national pour lutter contre la désertification et la dégrada-

tion des terres. Beaucoup de choses se font, mais beaucoup reste à faire pour atteindre l'objectif de zéro dégradation des terres, a admis la ministre.

La Commission climat du Bassin du Congo, présidée par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, et dont le plan d'investissement climat est en cours d'élaboration, permettra de toute évidence de renforcer les synergies dans l'action tant au niveau régional que national en faveur de la gestion durable des terres. L'enjeu ultime étant, au-delà du Congo, de préserver ce bassin, deuxième poumon écologique au monde après l'Amazonie.

« Il est donc question d'adopter des pratiques agricoles moins destructrices de l'environnement, de diversifier nos sources d'énergie, de mieux penser notre urbanisation, de lutter contre l'exploitation forestière illégale et de diversifier notre économie. Nous devons par conséquent tous nous mobiliser, l'Etat, la société civile, le secteur privé, pour protéger la planète par la préservation et la restauration de nos terres car, un sol sain génère la vie, détermine la qualité et la quantité des aliments que nous consommons, et plus généralement la qualité des services que les écosystèmes nous fournissent », a conseillé la ministre, ajoutant que si les terres sont bien gérées, elles peuvent fournir non seulement assez de services pour survivre mais aussi un lieu où les individus et les communautés peuvent construire un avenir meilleur.

Bruno Okokana

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Le bâtiment D du CEG Pierre-Ntsiété totalement réhabilité

L'ouvrage endommagé à la suite d'une pluie torrentielle, dans la nuit du 9 au 10 avril dernier, a été remis en état par Juste Désiré Mondélé, député de la première circonscription électorale de Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville.



Juste Désiré Mondélé en compagnie du maire Marcel Nganongo et d'autres officiels

« Le CEG Pierre-Ntsiété par ma voix adresse ses sincères remerciements à l'honorable Juste Désiré Mondélé, patron de la première circonscription de Ouenzé pour les efforts qu'il ne cesse d'entreprendre pour améliorer nos conditions d'études et de travail », a déclaré l'élève Dzanguil Ngala Yéha de la classe de 3e/1, lors de la cérémonie officielle de remise du bâtiment rénové aux autorités de Ouenzé, le 13 juin.

A son tour, Juste Désiré Mondélé, remerciant au passage les élèves, le personnel de l'établissement et les parents d'élèves, a rappelé l'engagement pris au lendemain du sinistre, celui de réfectionner la toiture et la charpente transformées en cerf-volant, causant beaucoup de dégâts sur une distance de quinze à vingt mètres.

« En effet, nous primes l'engagement en tant qu'élu de la circonscription et parent d'élève, de réhabiliter non seulement la toiture et la charpente mais également le bâtiment afin de permettre aux élèves en cette période marquant l'approche des examens de fin d'année, de les passer dans de meilleures conditions », a-t-il souligné, avant de remettre

les clés du bâtiment au maire de Ouenzé, Marcel Nganongo, qui au nom de l'Etat a vivement remercié le donateur pour la promptitude avec laquelle il a réagi.

« Au nom de l'Etat que je représente ici, je vous dis merci » a déclaré le maire, évoquant par la même occasion le problème d'insécurité auquel cet établissement est confronté du jour au jour.

« Nous appelons tout le monde à faire en sorte que cet établissement soit sécurisé et nous avons besoin d'un poste avancé de police, comme on a fait pour Gampo-Olilou », a souhaité Marcel Nganongo.

Précisons, par ailleurs, que le bâtiment réhabilité recevra deux cents tables-blancs.

Jean Jacques Koubemba

BURUNDI

L'Union africaine plaide pour la reprise du dialogue

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'organisation panafricaine, Smail Chergui, a jugé, le 14 juin devant le Conseil de sécurité de l'ONU, opportune la reprise du dialogue dans les plus bref délais, pour permettre la réconciliation nationale.

« Le dialogue inter-Burundais (...) n'a pas enregistré de franches avancées », a déclaré Smail Chergui devant les membres du Conseil lors d'une réunion consacrée à la situation au Burundi.

Selon lui, « il n'y a pas d'autre alternative », ajoutant: « Le dialogue inter-Burundais inclusif doit reprendre dans les plus brefs délais car il constitue, sans aucun doute, le seul moyen susceptible de promouvoir et renforcer la cohésion nationale permettant ainsi la restauration de la paix, de la sécurité durable et de la réconciliation dans ce pays ».

S'agissant de l'élection présidentielle prévue en 2020, le responsable de l'Union africaine a estimé qu'il fallait accélérer la mise en place de conditions « favorables à l'organisation d'élections libres et transparentes, se déroulant dans un climat pacifique et apaisé ».

Le climat politique au Burundi devenait « de plus en plus délicat » et que les partis d'opposition se plaignaient d'arrestations arbitraires de leurs membres et d'entraves

à leurs activités politiques sur le terrain, a fait savoir Smail Chergui, avant de réaffirmer l'engagement de son institution à continuer de soutenir tous les efforts visant à trouver une solution durable et consensuelle à la situation « dans cette phase critique en vue d'assister le Burundi dans l'organisation d'élections libres et transparentes ».

De son côté, le sous-secrétaire général des Nations unies à la consolidation de la paix, Oscar Fernandez-Taranco, a noté que la situation des droits de l'homme au Burundi restait « préoccupante au vu des nombreuses violations des libertés civiles et politiques fondamentales dénoncées par les acteurs politiques, certains médias et des organisations de la société civile ».

Il a indiqué que l'envoyé spécial d'Antonio Guterres pour le Burundi, Michel Kafando, retournerait dans la région pour discuter de la meilleure manière dont l'Union africaine et les Nations unies peuvent soutenir les efforts régionaux.

Josiane Mambou Loukoul

PAIX ET SÉCURITÉ

Le Pool réclame un dialogue national inclusif

La Plate-forme départementale de dialogue et d'échanges intra-communautaires s'est réunie, du 12 au 13 juin à Kinkala, pour examiner les doléances transmises par les plates-formes locales. A l'issue des travaux, placés sous l'égide du haut-commissaire à la Réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas, le comité départemental a adopté une kyrielle de recommandations au nombre desquelles celle réclamant une concertation nationale inclusive au cours de laquelle la question de cette partie du pays sera vue de manière particulière.

Les assises ont réuni les représentants des ex-combattants, la société civile, les comités de réconciliation des districts, le préfet du département, le Conseil œcuménique, le Conseil national du dialogue, les agences du système des Nations unies et la Commission ad hoc mixte paritaire. En atelier comme en plénière, la plate-forme départementale de dialogue et d'échanges a examiné, point par point, l'ensemble des rapports issus des comités locaux de dialogue et d'échanges intra-communautaires. Il s'agit des instances locales installées dans les treize districts du Pool, dont la mission était d'échanger directement avec la population et les ex-ninjas, pour recueillir leurs doléances et suggestions sur la pacification du

département. Lors des débats, parfois contradictoires, dirigés par l'évêque de Kinkala, Mgr Louis Portella Mbouyou, les participants ont examiné avec pertinence les recommandations soumises à leur attention. Au terme des discussions, les fils du Pool ont adopté trente-cinq recommandations à l'endroit du gouvernement. Au plan politique, ils exigent en premier l'organisation d'un dialogue national inclusif devant réunir tous les acteurs politiques. Lors de ces retrouvailles, les participants ont suggéré qu'un accent particulier soit mis sur le sempiternel conflit du Pool. « Ce que nous débattons aujourd'hui est la retranscription des aspirations de la population depuis la base. Elle veut d'un dialogue national inclusif mais qui mettra l'accent sur les recommandations adoptées par la plate-forme départementale d'échanges. A ces assises, personne ne sera mis à l'écart, même le pasteur Ntoumi y sera », a précisé le représentant du pasteur Ntoumi, Ulrich Yindoula. De même, les fils du Pool réclament l'accélération du processus de désarmement, de démobilisation et réintégration, en vue de permettre la réinsertion socioéconomique des ex-combattants et



Une vue des officiels à l'ouverture des travaux/Adiac

de la population civile ayant subi les affres de la guerre.

La population hostile à la

présence de l'armée

Sur le plan sécuritaire, un vif débat a ravivé la rencontre, autour de la présence jusque-là de l'armée dans le Pool, alors que les ex-combattants ont déjà regagné leurs villages et résidences habituels, conformément aux termes des accords. Les participants ont donc exigé le retrait progressif de la force de l'ordre encore sur le terrain. « Au plan sécuritaire, nous demandons l'allègement progressif du dispositif des militaires vers leurs casernes initiales ainsi que la restauration de l'autorité de l'Etat, avec le concours d'autres services pu-

blics tels que la gendarmerie et la police », relève le communiqué final des travaux. Les filles et fils du Pool plaident aussi pour la libre circulation des personnes et des biens, la suppression des barrières érigées ici et là, la clarification de la situation des personnes portées disparues pendant la crise ainsi que la poursuite du ramassage d'armes dont plus de huit mille ont été déjà récupérées.

Clarification du statut du

pasteur Ntoumi

Les débats ont aussi achoppé sur le statut social à attribuer à l'ex-rebelle. La plate-forme départementale du dialogue et d'échanges exigent que son statut soit défini en amont, afin que l'opinion nationale et in-

ternationale soient dorénavant rassurées. Dans son mot de circonstance, le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants a salué l'initiative qui va dans le sens de la promotion d'une paix durable dans le département du Pool. « Ces plates-formes ont permis l'instauration et la restauration d'un environnement de dialogue et d'échanges pour une cohésion sociale et une paix au sein de la communauté. Elles ont constitué, à tous égards, de véritables creusets d'échanges pour une réconciliation véritable et fraternelle en vue de promouvoir le vivre-ensemble entre les filles et fils du Pool », a souligné Euloge Landry Kolélas.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Terrorisme: les armées africaines à l'épreuve

Au cœur de la lutte engagée contre des groupes terroristes qui écument plusieurs régions du monde aujourd'hui, les gouvernements africains éprouvent des difficultés à mettre à exécution leurs plans de riposte. Cela devient un drame pour les Etats si, en effet, les forces de défense et de sécurité, dont la mission régalienn est d'assurer la protection des territoires, la quiétude des populations et la continuité des institutions publiques ne sont plus en mesure de la remplir comme il se doit. Ce constat puise son actualité dans les événements enregistrés ces dernières semaines, ces derniers jours, au Mali. Vaste Etat d'Afrique de l'ouest confronté comme jamais depuis son indépendance, en 1960, au terrorisme de type, ce pays subit de plein fouet les conséquences des désordres qui remontent, pour être plus récent dans le propos, à huit années en arrière, lorsque la Libye de Mouammar Kadhafi s'était embrasée. Une bonne partie du

territoire malien est devenue une zone de non-droit où s'activent des groupuscules convertis à la terreur, les conflits intercommunautaires qui s'y déroulent à intervalles réguliers ajoutant, par ailleurs, à la grande confusion qui y règne. Qui donc pour contraindre ces forces obscures à une débâcle certaine ? Au regard du cri de détresse entendu des plus hautes autorités maliennes, lesquelles appelaient, le 12 juin, à « une présence accrue des Casques bleus de la mission onusienne dans le centre du pays » (théâtre du massacre de civils deux jours auparavant), la réponse à la question posée plus haut est toute simple : personne ! Réponse simple mais inquiétante à la fois parce qu'elle interpelle tous les dirigeants africains et à travers eux les institutions panafricaines en tête desquelles l'Union africaine. Certes, l'organisation continentale ne dispose pas de troupes stationnées quelque part, qui pourraient, dans le cadre de mécanismes

éprouvés, voler au secours d'un Etat menacé d'implosion. Promise de longue date, la Force africaine en attente n'est pas toujours constituée, preuve sans doute des difficultés de divers ordres dont le continent peine à se sortir. Par le passé, néanmoins, les ensembles sous-régionaux sont parvenus à jouer un rôle de stabilisation dans les pays de leur espace géographique confrontés à de graves crises. En 1990, l'Ecomog, force d'interposition d'Afrique de l'ouest, était intervenue au Liberia au temps fort de la guerre civile dans ce pays. Elle avait aussi fait les campagnes de Sierra-Leone, en 1997, et de Guinée-Bissau, en 1999. En 2013, pour le compte de l'Afrique centrale, la Misca a permis d'éviter le pire à la Centrafrique avant que la mission ne soit redimensionnée dans le cadre des Nations unies pour devenir Minusca. Il faut, dans le premier exemple, rappeler le fait que l'Ecomog était une force por-

tée à bout de bras par le « géant » nigérian, qui se débat lui-même à présent contre la nébuleuse terroriste de Boko Haram. Cela explique peut-être l'absence d'initiatives d'une telle originalité en Afrique de l'ouest de nos jours. En même temps, ces deux expériences signifient que si les Africains sont déterminés à le faire, les crises de tous ordres qui frappent leur continent peuvent trouver des solutions africaines. Il suffit pour cela que les volontés politiques au niveau des Etats se mettent ensemble, que la confiance entre dirigeants l'emporte sur les luttes de leadership. Une fois ces antagonismes franchis, il sera possible aux gouvernements de réunir à l'échelle des sous-régions et du continent les moyens dont leurs armées ont besoin pour faire le travail qui est attendu d'elles. Car les problèmes de logistique sont le talon d'Achille des armées africaines. Gankama N'Siah

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Oyo, un point privilégié d'échanges selon son sous-préfet

Roger Louzaya-Mamingui a exposé sur l'historique de la ville au sujet de son développement, à l'occasion de la causerie-débat organisée dans le cadre de la célébration de la Journée du 10 juin, indiquant que son entité est « non seulement une ville à vocation agropastorale, mais elle représente aussi un point privilégié d'échanges ».

Les atouts de la commune du département de la Cuvette ont été exposés récemment au cours d'une rencontre portant sur le thème « Réconciliation nationale et marche vers le développement : le cas d'Oyo ». Délivrant sa communication consacrée à la problématique du développement des infrastructures économiques, techniques ainsi que la production des biens et des services, Roger Louzaya Mamingui a fait savoir qu'outre sa vocation agropastorale, Oyo développe également une intense activité commerciale.

« Oyo est non seulement une ville à vocation agropastorale, mais elle représente aussi un point privilégié d'échanges. Une intense activité commerciale est déployée au port d'Oyo où accostent plusieurs embarcations chargées de divers produits de la pêche ou de l'agriculture en provenance de Liranga, Loukoléla, Mossaka, Bokouélé et Tchikapika ainsi que Mibirou et Lékéty », a rappelé le sous-préfet.

En effet, s'agissant des activités agropastorales, l'orateur a rappelé que l'élevage des bovins est en plein essor grâce à la société brésilienne, Asperbras, qui apporte une expertise technique digne d'éloges. Son apport inestimable a contribué, selon lui, à l'entretien qualitatif du bétail des ranchs d'Oyo et à la construction des unités de production modernes. A titre d'exemple, il a cité l'usine « Le lait de l'Alima » installée à Edou ainsi que l'abattoir «Bon bœuf» construit au village Mbobo.

« Le groupe agropastoral d'Obouya, Agri-Congo, Abo végétal, la Société agricole du développement de la Cuvette, la Société africaine du développement agricole, NG-Entreprise ainsi que les différentes coopératives agricoles et de maraîchage œuvrent à l'épanouissement d'une agriculture mécanisée. NG-Entreprise produit aussi de l'eau de source minérale Okiessi. La ferme agropastorale d'Ivongui, située au village Otho, se distingue par une intense activité porteuse d'espoir », a commenté celui qui dirige la sous-préfecture depuis seize ans.

Une activité bancaire en plein essor

Les établissements bancaires installés à Oyo, tels que BGFIBank, La Congolaise des banques, la Banque postale du Congo et la Banque centrale, assurent la collecte de l'épargne, le transfert national et international ainsi que l'octroi des crédits. Concernant les sociétés de microfinance installées, le sous-préfet a parlé des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit, MoneyGram, Charden Farell, Western Union, Express Union, Money Change office. Il a, par ailleurs, annoncé que dans un avenir proche, d'autres banques ont l'ambition de s'installer à Oyo, à l'instar de la Banque congolaise de l'habitat et probablement d'Eco Bank.

L'apport des petites et très petites entreprises locales dans l'économie

D'après Roger Louzaya Mamingui, les



Les participants à la journée du 10 juin visitant le port autonome d'Oyo/Adiac

petites et très petites entreprises locales ainsi que les petites et moyennes entreprises participent au développement du secteur privé à Oyo. « A la lumière des informations mises à notre disposition, on dénombre cent trente petites et très petites entreprises qui ont souscrit leurs déclarations d'existence auprès de l'administration fiscale d'Oyo. Au titre des impôts et taxes de l'année 2018, elle a recouvré auprès de ces contribuables la somme de soixante-dix millions francs CFA. Au titre du 1er et du 2e trimestres 2019, l'administration a recouvré 69 356 965 FCFA pour les impôts d'Etat et locaux », a-t-il annoncé.

Concluant son exposé, il a affirmé que la ville d'Oyo s'est développée sensiblement au cours de ces dernières années dans plusieurs domaines de la vie socioéconomique et culturelle. Mais il a constaté que les attentes des pouvoirs publics

n'étaient pas encore comblées parce que la situation de l'initiative privée dans la localité est aussi embryonnaire et faiblement diversifiée. C'est ainsi qu'il a décelé quelques faiblesses entravant l'initiative privée dans la perspective de rechercher des solutions adéquates. Il s'agit, entre autres, du manque de formation qualifiante et d'information sur la culture entrepreneuriale ; de la non-identification des artisans et leur non-inscription dans les répertoires appropriés; le refus d'adhérer à des coopératives ou groupements socioprofessionnels ; l'absence de financement et l'accès difficile aux marchés publics.

Notons que les participants à la 28e édition de la Journée de la concorde et de la réconciliation nationales avaient visité quelques sites agropastoraux et économiques de la sous-préfecture d'Oyo.

Parfait Wilfried Douniama

CADRE DE RESPONSABILISATION DES ENTREPRISES

Les acteurs de la sous-région se concertent à Brazzaville

Une réunion régionale de consultation des parties prenantes à l'Initiative huile de palme durable en Afrique (APOI)-TFA 2020 sur le cadre de responsabilisation des entreprises ou Accountability Framework initiative (AFI) s'est ouverte, le 13 juin à Brazzaville, sous le patronage du ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo.

Organisée par le Fonds mondial de la nature (WWF) et la Rainforest Alliance, avec le concours du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, la rencontre de deux jours vise à contribuer au respect des engagements des entreprises en matière de chaînes d'approvisionnement agricoles et forestières éthiques. Elle a pour but de mettre fin à la déforestation, protéger les autres écosystèmes naturels, respecter les droits fonciers des communautés et protéger les droits de l'homme et ceux du travail. En d'autres termes, cette réunion a comme objectifs spécifiques la présentation du cadre, y compris les principes de base et les directives aux parties prenantes ; les échanges sur la pertinence et les opportunités d'utilisation du cadre dans le contexte sous-régional ; l'identification des priorités d'utilisation du cadre par les différents pays dans la mise en œuvre des initiatives nationales à l'exemple des plans d'action nationaux développés dans le cadre de l'initiative de la filière Huile de palme durable de TFA 2020 (TFA2020 APOI).

« En effet, tirant les leçons du désastre inexorable des forêts causé par l'expansion de l'agro-industrie et des activités



La photo de famille

des industries extractives au niveau mondial, la République du Congo, pays Haut couvert forestier et à haute valeur de conservation, a opté pour un développement économique fondé sur la gestion durable des écosystèmes, donc respectueux de l'environnement », a précisé dans son discours d'ouverture, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, soulignant que dans le cas précis de l'agriculture, le corpus juridique et réglementaire est sans cesse renforcé afin de réduire au strict minimum l'impact des activités agricoles sur les écosystèmes forestiers.

Auparavant, le coordonnateur régional du Programme food system and green growth,

Ludovic Miaro III, a signifié que le choix de Brazzaville pour abriter cette consultation régionale a été fortement motivé par la volonté politique et l'engagement des autorités du pays dans les initiatives régionales et internationales visant un développement socioéconomique des pays de la région qui doit se faire en harmonie avec la conservation des riches et abondants écosystèmes naturels et, bien sûr, tout en respectant les droits d'usage des communautés locales.

Ces dernières années, des centaines d'entreprises se sont publiquement engagées à éliminer la déforestation et l'exploitation humaine de leurs filières de valeur forestières et agricoles. « Ceci marque une évolution prometteuse pour la protection des éco-

systèmes et le bien-être de la population et des communautés », a déclaré Adrienne Stork, coordonnatrice du Programme AFI chez Rainforest alliance.

Pour répondre à ce besoin, rappelons-le, une coalition d'ONG leaders dans le domaine de l'environnement et du social a élaboré le cadre de responsabilisation en consultation avec des entreprises privées, des gouvernements et d'autres parties prenantes. Ce cadre fournira un ensemble de définitions, normes et directives de mise en œuvre communes pour aider les entreprises, leurs

fournisseurs et leurs partenaires à respecter leurs engagements à éliminer la déforestation de la chaîne de valeur de leurs filières respectives. Cette approche commune améliorera l'efficacité, la crédibilité et la comptabilité des efforts de mise en œuvre des engagements, favorisera la transparence et permettra de suivre les progrès relatifs à la « Déclaration de New York sur les forêts » et à d'autres engagements.

Prennent part à cette rencontre, environ cinquante participants venant du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo.

Guillaume Ondzé

SANTÉ PUBLIQUE

Une campagne pour atteindre l'autosuffisance en produits sanguins sécurisés

À l'occasion de la célébration de la seizième Journée mondiale du donneur de sang, le 14 juin, le Premier ministre, Clément Mouamba, a appelé à la mobilisation de tous pour faire constamment le don de sang afin de sauver des vies en réduisant considérablement le taux de mortalité lié au manque de ce produit vital.

Au Congo, toutes les trois minutes, un malade a besoin d'être transfusé. « Chaque année, 40% de femmes meurent d'hémorragie liée à la grossesse par manque de sang. Dans plus de 50% des cas, les enfants meurent d'anémie liée au paludisme, le manque de sang est incriminé », a expliqué le directeur général du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), le Dr Serge Oscar Mokono. Il a, par ailleurs, fait savoir que 55% des produits sanguins mis à la disposition des hôpitaux servent à la transfusion des enfants de moins de 5 ans et 30% servent à la prise en charge des hémorragies de la femme autour de l'accouchement. Chaque année, les besoins en produits sanguins augmentent sans cesse, a-t-il fait constater. Au CNTS, l'approvisionnement en sang est tributaire du don d'un membre de la famille ou don de remplacement. Ce mode représente plus de 50% du sang collecté. Pour garantir l'autosuffisance en produits sanguins, selon les



Quelques poches de sang collectées à l'occasion de la célébration de la Journée du donneur de sang

standards internationaux, il faut qu'au moins 1% de la population congolaise en donne régulièrement, soit un ratio d'au moins dix dons de sang pour mille habitants. Or, dans le pays, ce ratio est de quatre dons pour mille habitants. Un taux largement insuffisant qui pose beaucoup de difficultés à satisfaire la demande en produits sanguins, a indiqué le directeur général du CNTS. « La part du gouvernement c'est de consacrer les ressources suffisantes et mettre en place des systèmes et des infrastructures permettant d'augmenter la collecte de sang auprès des donneurs volontaires, bénévoles et réguliers », a-t-il

déclaré.

La culture du don de sang non intériorisée en Afrique

Pour sa part, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé au Congo, le Dr Lucien Manga, a expliqué que la pénurie de sang dans la plupart des pays de la Région africaine est liée à la mise en œuvre hésitante des politiques et à l'absence des systèmes, des structures permettant de garantir un approvisionnement suffisant en sang et produits sanguins sans risque sanitaire pour tous les patients. Selon lui, la majorité de jeunes et des adultes n'ont pas encore adopté la culture du bénévolat

pour ce qui est du don de sang. Le thème choisi pour la campagne de sensibilisation de cette année est « Le don de sang et l'accès universel à des transfusions de sang sécurisé en tant qu'élément pour atteindre une couverture sanitaire universelle », avec pour slogan qui l'accompagne « Du sang sécurisé pour tous ». Selon la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, ce thème incite à prendre des mesures essentielles pour bâtir les fondations solides d'un approvisionnement national durable en sang, suffisant pour répondre aux besoins de tous les patients devant recevoir une transfusion. « Nous devons tous œuvrer pour l'atteinte de l'objectif de l'autosuffisance en produits sanguins sécurisés », a-t-elle souligné. « Devenons tous donneurs de sang et faisons entrer le don de sang dans notre culture de vie et dans notre quotidien », tel est le mot d'ordre donné par le Premier ministre. Clément Mouamba a aussi assuré que le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, travaille dans la perspective de la mise en place d'une politique nationale de transfusion sanguine et de l'élaboration d'un cadre législatif devant promouvoir la qualité ainsi que la sécurité du sang et des produits sanguins ainsi que l'uniformité de l'application des normes.

Rominique Makaya

SOCIETE GENERALE CONGO,

Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 11 860 000 000 de francs Cfa, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le numéro RCCM-CG-BZV-11-B 2902, agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté n° 15953 MFBPP-CAB, dont le siège social est sis Avenue Amilcar Cabral Centre - ville Brazzaville, République du Congo, mets en vente au prix de 398.000.000 millions de francs CFA (à négociier) un grand immeuble R+2 d'une superficie de 346.78 m2 comportant trois (3) vastes appartements de grand standing situé sur la rue Saint Paul (avenue goudronnée) Arrondissement 6 Talangai. Pour tout contact : 05 622 71 80 / 05 522 81 56 / 06 504 22 23.

NB : Titre foncier et rapport d'expertise disponibles.

AGRICULTURE COMMERCIALE

Trente prestataires bénéficient d’une formation en suivi des plans d’affaires

Le ministre de l’Agriculture, de l’élevage et de la pêche, Henri Djombo, a ouvert, le 15 juin à Brazzaville, l’atelier de formation des prestataires pour le suivi et la mise en œuvre du projet agricole.

Trente prestataires, cinq assistants en suivi évaluation, sept agents d’un organisme indépendant, neuf agents du Projet d’appui au développement de l’agriculture commerciale (Pdac) participent à la formation de huit jours. Elle vise à contribuer à la mise en œuvre efficace des plans d’affaires, par un renforcement des capacités et une harmonisation des outils ainsi que des méthodes applicables dans le suivi de l’exécution des plans d’affaires. Dans la pratique, les prestataires apprendront plusieurs techniques, entre autres, les procédures de passation de marchés, la gestion financière, les sauvegardes environnementales et sociales, la structuration et le management organisationnel d’une entreprise agricole, le suivi évaluation d’un plan d’affaires mais aussi le partenariat commercial d’un plan d’affaires. Ces apprenants mettront également à la disposition du Pdac des informations nécessaires afin d’alimenter le système de suivi évaluation du projet.

« Vous êtes chargés d’assister



Le ministre posant en photo de famille avec les participants/Adiac

les producteurs dans la mise en œuvre de leurs projets afin qu’ils les mènent à terme. Pour ce, vous êtes nantis des connaissances et de l’expérience nécessaires dans les domaines concernés, en termes de vulgarisation des techniques de conduite d’une exploitation, culturelles et gestionnaires », a indiqué le ministre de l’Agriculture, de l’élevage et de la pêche, Henri Djombo.

À l’issue de la formation, les prestataires devraient être en mesure d’intégrer les différentes phases de mise en œuvre d’un plan d’affaires, de s’approprier le planning global de mise en œuvre efficace et d’apporter une assistance dans l’exécution des plans d’affaires. Cette assistance se fera par la mise en place et le suivi des outils, la procédure des passations des marchés et la gestion environnementale.

Dans son discours, le ministre a

appelé la coordination du Pdac et les chefs de projet à bien accomplir leurs tâches dans les différents districts concernés. Rappelons que le gouvernement du Congo et l’Association internationale de développement, groupe de la Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un accord de financement d’un montant d’environ soixante milliards francs CFA pour la mise en œuvre du Pdac, dans le cadre de l’application du Programme national de développement 2018-2022. Il vise, en autre autres, à améliorer la productivité des agriculteurs et l’accès au marché des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agro industrielles. Ce projet assiste le gouvernement en cas de crise ou de situation d’urgence répondant aux critères d’admissibilité.

Gloria Lossele (stagiaire)

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

74 216 candidats au baccalauréat seront à l’épreuve demain

Toutes les conditions sont réunies pour que l’examen d’Etat qui ouvre les portes de l’université aux admis se tienne à partir du 18 juin, dans les cent quatre-vingt-dix-sept centres retenus sur toute l’étendue du territoire national, selon le ministre de l’Enseignement primaire, secondaire et de l’alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

pas connus de la hiérarchie. Peut-être pour se partager le butin en favorisant la fraude. Nous devons donc faire preuve d’une rigueur sans faille pour que ces agissements inciviques ne se reproduisent plus », a indiqué le ministre de l’Enseignement primaire, secondaire et de l’alphabétisation, devant les membres du jury appelés à jouer leur partition pour la bonne tenue du baccalauréat. Le cas évoqué

mettent de demander de l’argent aux candidats ou qui se font corrompre pour se montrer complaisants lors des épreuves ont été également avertis. « Que les surveillants qui se rendraient coupables de tels agissements soient automatiquement remplacés », a ordonné Anatole Collinet Makosso. Il a appelé à la rigueur pour que les efforts consentis dans la réussite du baccalauréat et l’intégrité des résultats ne soient pas remis en cause par des comportements qui n’honorent pas ces commis de l’Etat. Le ministre a aussi insisté sur le fait que les cas de fraudes identifiés doivent être consignés dans les procès-verbaux et portés à l’attention de l’administration pour que les mesures qui seront prises en conséquence ne soient perçues comme arbitraires. Avant d’entretenir les membres du jury, le ministre de l’Enseignement primaire, secondaire et de l’alphabétisation a effectué, quelques jours auparavant, des descentes dans plusieurs établissements scolaires, notamment dans les départements du Kouilou et du Niari pour s’assurer de l’achèvement des programmes, de la préparation des candidats... Après cette préparation, ils passeront à l’épreuve dans quelques jours.

Rominique Makaya

Les membres du jury du baccalauréat, session de juin 2019, ont reçu les consignes de dernière minute doublées d’une mise en garde avant la mise en route, le 14 juin à Brazzaville. « Il y a des chefs de centre qui monnaient les postes de candidats à la surveillance en recrutant leurs propres surveillants qui ne sont

par Anatole Collinet Makosso, celui des surveillants illégalement recrutés par les chefs de centre, a été constaté l’année dernière au lycée Thomas- Sankara, à Brazzaville, comme dans bien d’autres centres d’examen. Par ailleurs, les surveillants régulièrement désignés qui se per-

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Le comité de direction adopte son budget exercice 2020

La structure a tenu sa session ordinaire le 14 juin, à Brazzaville, sous la direction de son président, Louis Bakabadio, conseiller à l’éducation, à la recherche scientifique et à la formation professionnelle du chef de l’Etat. Au cours des travaux, un projet de budget de 70,9 milliards français CFA au titre de l’année 2020 a été validé, soit une augmentation de 2,3% par rapport à 2019.



Une vue des administrateurs

La session a adopté, outre le budget 2020, le plan d’actions 2019 lié à la mise en œuvre du plan stratégique de développement à partir duquel l’Université Marien-Ngouabi est obligée de remplir au mieux ses trois missions cardinales que sont la formation, la recherche et le service à la société. Des questions administratives et financières telles que le rapport d’activités exercice 2018, le compte administratif et de gestion de la même année ont toutes été également adoptées. Deux délibérations ont été prises à cette occasion, à savoir la dé-

libération n°001/2019 relative à la création du titre de Docteur Honoris Causa à l’Université Marien- Ngouabi et la délibération n°003/2019 relative à l’exclusion des assistants ayant plus de six ans dans le grade. En effet, cette université, dans l’article 9 de son règlement intérieur, dispose qu’au terme de six années après son engagement, nul ne peut rester assistant sauf décision contraire du conseil technique. Le comité de direction a donné mandat au recteur pour l’application de cette délibération.

Guillaume Ondzé

LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

La communauté brazzavilloise invitée à dénoncer la corruption

L’organisation non gouvernementale « Rencontre pour la paix et les droits de l’homme (RPDH) » a lancé, le 13 juin, le Centre d’assistance juridique et d’action citoyenne (Cajac) pour renforcer l’intégrité en matière de gouvernance et d’implication des citoyens dans le combat contre les avilissements.

Le lancement officiel du centre s’inscrivait dans le cadre de la campagne de sensibilisation à la lutte contre la corruption dans son projet intitulé « Pacides » dont le rôle est de renforcer la société civile dans l’analyse et le suivi des politiques publiques ainsi que le contrôle citoyen de l’action publique. A travers cette campagne, la RPDH entend apporter son appui aux initiatives mises en œuvre par les pouvoirs publics, en ayant l’ambition de combler tant soit peu les défis qui se posent à un engagement de la population dans le programme anti-corruption, a expliqué le chargé des programmes de la RPDH, Franck Loufoua-Bessi.

Le Cajac, a-t-il poursuivi, accueille des victimes et témoins d’actes de corruption, aide les citoyens à structurer leurs plaintes et à les déposer dans les juridictions. Il envisage également le suivi des cas auprès des instances compétentes en travaillant en collaboration avec les avocats inscrits au barreau du Congo pour défendre gratuitement les droits des victimes devant les juridictions congolaises.

L’objectif, selon lui, est d’informer les citoyens de leurs droits et de les préparer à engager des actions dans les affaires de corruption dont ils ont été témoins ou victimes, instaurer une culture de citoyenneté dans la société et susciter une participation active dans la lutte contre ce fléau.

« La lutte contre la corruption ne devrait plus relever de la seule

responsabilité des pouvoirs publics. Les citoyens pourront ainsi dénoncer, en toute confidentialité, les actes de corruption dont ils sont victimes ou témoins », a-t-il déclaré. L’assistante du Cajac, Jeiss Miyalou, a rappelé à cette même occasion les différentes actions menées par le centre dans les départements de Pointe-Noire, la Cuvette, du Niari et de Brazzaville. Parmi ces activités figurent la campagne de sensibilisation sur la lutte contre la corruption dans les établissements scolaires, dans les centres de santé, les confessions religieuses et dans les différents marchés publics. Cette sensibilisation avait été axée sur le volet économique et social, de la transparence, du suivi de l’utilité publique et de la lutte contre la corruption.

Par ailleurs, Jeiss Miyalou a énuméré les défis et perspectives du Cajac notamment dans le domaine de la justice où selon leur enquête aucun citoyen n’est condamné pour faute de corruption. Autres défis consistent à vaincre le silence des citoyens au niveau des établissements, administration et des confessions religieuses.

Les perspectives sont autres que de mener des campagnes de sensibilisation à tous les niveaux sur le danger de la corruption, favoriser une bonne collaboration entre les pouvoirs publics, la justice et le Cajac, etc.

Notons que le Cajac avait été lancé en présence des délégués de la société civile, des responsables de différents dirigeants des départements des confessions religieuses, des ONG, des étudiants et bien d’autres.

Lydie Gisèle Oko



**AIRTEL CRÉE PLUS
DE 3 500 EMPLOIS
AU CONGO**



PUBLICIS AD Partners

Airtel est en pleine phase de redéploiement de l'activité Airtel Money et lance le recrutement de partenaires de distribution pouvant animer et faire vivre le réseau de kiosques et Agences Airtel Money sur l'ensemble du territoire National. C'est une vaste opération visant à créer plus 3500 emplois indirects.

Vous êtes intéressés pour y investir ? Merci d'adresser votre demande à l'adresse suivante :

airtelmoney@cg.airtel.com

Le dossier à fournir est composé de :

- **RCCM**
- **Pièce d'identité en cours de validité**
- **Investissement Initial : 5 millions FCFA**

Rejoignez l'aventure Airtel Money et ensemble relevons le défi du gouvernement : l'inclusion financière au Congo

LE RESEAU DES SMARTPHONES

SOLIDARITÉ

Le Congo et le Maroc scellent davantage leurs liens de coopération

La Fondation Congo Assistance, en partenariat avec l’ambassade du royaume chérifien, organise du 18 au 22 juin, à Brazzaville, la Semaine du Maroc au Congo.

L’événement, couplé au Forum Ifrane des investisseurs et à la soirée de gala de bienfaisance, aura pour cadre le Centre international de conférence et d’affaires de Kintélé qui brasse quotidiennement un grand nombre de visiteurs et touristes. Il sera placé sous le haut patronage de l’épouse du chef de l’Etat, présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou N’Guesso, en présence de son altesse royale, la princesse Lalla Meryem, sa marraine.

Plusieurs activités seront organisées pendant les six jours que durera l’activité, notamment sur l’artisanat, l’agro transformation, un forum d’échanges avec les investisseurs marocains, des ateliers et expositions sur l’artisanat, l’art culinaire, etc. Les autres activités prévues sont le forum économique réunissant des hommes d’affaires, des investisseurs, des entrepreneurs et opérateurs économiques des deux pays (Maroc/Congo); un défilé de caftans, une authentique cérémonie du thé à la menthe; un défilé de mode marocain et congolais; des espaces culinaires pour découvrir la cuisine des



Une carte mettant en exergue la richesse culturelle des deux pays / Adiac

deux pays, des expositions des œuvres artisanales; des spectacles de danse du Congo et du Maroc; la musique du terroir; une exposition d’artisanat; des démonstrations de tatouage au henné et d’art de la calligraphie arabe. Des échanges avec des investisseurs marocains, la présentation de projets à financer, l’écologie et développement durable, l’entrepreneuriat au féminin (rencontres des entrepreneures marocaines et congolaises) et l’agro-industrie (coopératives marocaines et congolaise) seront également au menu.

La Semaine du Maroc au Congo, la première édition du genre L’événement sera un lieu d’échanges et de formations pour les porteurs des projets congolais respectant le principe et la composante de l’EES (Economie sociale et solidaire) et regroupés par département. Il s’agit d’une rencontre promotionnelle visant à mettre en avant le potentiel, la richesse ainsi que la diversité économique et culturelle des deux pays. Son organisation au Congo permettra de créer des échanges économiques et culturels pour les acteurs de chacun des deux pays.

En l’initiant, la Fondation Congo Assistance s’inscrit dans le concept EES, car ses activités sont fondées sur un principe de solidarité et d’utilité sociale envers la population, les associations et coopératives, les porteurs des projets qui sollicitent un appui. Pendant presque une semaine, les visiteurs pourront aussi découvrir la transformation de certains produits marocains issus de l’agriculture; la fabrication de plusieurs produits alimentaires; la musique andalouse, pilier de l’identité culturelle marocaine, un genre musical qui n’a pas perdu ses racines

arabo-ibériques de plus de six cents ans. Ces attractions permettront également aux visiteurs de découvrir la diversité culturelle et la civilisation du Maroc, un pays stratégiquement situé entre l’océan Atlantique et la Méditerranée, ce qui lui confère une géographie particulière formée des vallées et des montagnes qui enchantent les touristes avec des vues panoramiques. Le Maroc est un acteur économique majeur de l’Afrique et le dynamisme de son économie en fait un modèle de développement du continent. La visite du roi Mohammed VI au Congo, en avril 2018, a donné lieu à la signature de plusieurs accords de coopération entre les deux pays. La Semaine du Maroc au Congo permettra aux deux parties d’affermir les liens de coopération qui existent déjà entre elles. Elle sera clôturée par la seconde soirée de gala de charité au profit des œuvres de la Fondation Congo Assistance, en présence du président de la République, Denis Sassou N’Guesso.

Yvette Reine Nzaba



UNITED BANK FOR AFRICA CONGO
En sigle « UBA CONGO »
Société Anonyme au Capital de 12 500 000 000 FCFA
RCCM CG/ 09-B-1766
37, Avenue William Guynet, Centre-Ville, BP 13 534, Brazzaville
République du Congo

Les actionnaires de la société UNITED BANK FOR AFRICA CONGO SA sont conviés à une Assemblée Générale Mixte, le vendredi 28 Juin 2019 à 10 heures 30 minutes à l’hôtel Radisson Blu, Brazzaville, Centre-ville, à l’effet de délibérer sur l’ordre du jour suivant :

- I. Au titre de l’Assemblée Générale Ordinaire
 - 1. Rapport de gestion du Conseil d’administration
 - 2. Rapport général et rapport spécial des Commissaires aux comptes
 - 3. Approbation de l’arrêté des comptes de l’exercice clos au 31 Décembre 2018
 - 4. Affectation des résultats au 31 Décembre 2018
 - 5. Nomination de nouveaux administrateurs
 - 6. Quitus aux administrateurs
 - 7. Pouvoirs pour formalités légales
- II. Au titre de l’Assemblée Générale Extraordinaire
 - 1. Modifications des statuts
 - 2. Pouvoirs

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d’actions qu’il possède peut assister personnellement à cette assemblée ou s’y faire représenter. La documentation relative à l’Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société ci-dessus indiquée.

Brazzaville le 14 juin 2019
Le conseil d’administration

DU CONGO

PROGRAMME
DE LA SEMAINE
DU 17 AU 23 JUIN 2019

MARDI 18 JUIN

18h30 : Ciné-club : A voix haute : la force de la parole de Stéphane de Freitas et Lady Ly

MERCREDI 19 JUIN

10h00 : Hommage II à Georges Balandier, en présence de M. Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo, M. Anatole Collinet Makosso, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, M. Henri Ossebi, ambassadeur de la République du Congo à l'UNESCO et Mme Monique Hirschhorn, professeure émérite à Paris V

17h00 : Théâtre : Au cœur des hommes de John Ottavi

19h00 : Mercredi à la cafétéria : X-Ice

VENDREDI 21 JUIN

16h00 : Fête de la musique et de la sape

SAMEDI 22 JUIN

10h00 : Les Rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte et Rencontre de scrabble)

19h00 : Opéra militaire : Un soldat du peuple par le Chœur Credo et la Musique principale des Forces Armées Congolaises

DIMANCHE 23 JUIN

17h30 : Dimanche à la cafétéria : Les Bantous de la Capitale

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT LATIN

République du Congo

Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville
20, Avenue Albert Bassandza
(CHU – derrière l'Hôtel Les Bougainvillées)
Centre-ville BP : 755 – Tel : 06-826-42-83
e.mail : gildas_jo@hotmail.fr

CONGOLAISE DE PRESTATIONS

En sigle « COPRES »

Société A Responsabilité Limitée (SARL) Unipersonnelle

Capital social : 1.000.000 de Francs CFA

Siège Social : Brazzaville 33 bis, Rue Franceville – Avenue Maya-Maya, Moungali

République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 05 avril 2019, par Maître **GILBERT OPANDET**, il a été constitué une société dénommée : **CONGOLAISE DE PRESTATIONS** dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

CAPITAL SOCIAL : Le capital de la société est fixé à un million (1.000.000) de Francs CFA.

OBJET : La Société a pour objet : Vente et prestations informatiques, Vente de fournitures et mobiliers de bureau, Bâtiment et Travaux Publics, Mise à disposition du personnel, Prestations de services divers.

DENOMINATION : La société prend la dénomination suivante : **CONGOLAISE DE PRESTATIONS** en sigle «COPRES ».

SIEGE SOCIAL : Brazzaville 33, Rue Franceville – Avenue Maya-Maya, Arrondissement IV – Moungali.

DUREE : La durée de la société est fixée à quatre vingt dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier.

GERANCE : Est nommé gérant de la société: Monsieur **NGUESSO DIMI IBONDJI Chris Alpha Johan**, qui accepte.

DEPOT LEGAL : A été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 16 Avril 2019.

RCCM : La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2019-B13-00085.

Pour Avis

Maître **GILBERT OPANDET**

REMERCIEMENTS

Jeannette Pena-Pitra, veuve du regretté Gilles Pena-Pitra.



Très émue et touchée par toutes vos marques de compassion, de sympathie et d'assistance multiforme, lors de la douloureuse épreuve qui l'a frappée suite à la disparition inopinée de son époux, elle adresse à vous tous, ses vifs remerciements :

- Aux autorités de la ville de Pointe-Noire
- Aux éminents membres du clergé du diocèse et de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, à toute la communauté paroissiale et particulièrement à la chorale Annonciation
- Au corps juridique
- Au barreau national du Congo et au parquet de la République
- Au Club 2002 PUR, le parti de son époux, ses hautes autorités et ses militants
- A tous les amis, frères sympathisants qui ont aimé et pleuré Gilles.

Veuillez trouver ici très humblement l'expression de sa très profonde gratitude, elle n'oubliera pas.

Jeannette Pena-Pitra

VISA-DUBAI 50 000

Pour tous vos renseignements nécessaires, veuillez-vous rapprocher de nos agences

Brazzaville : 05 0566473
068360188
050202255
050090090
Email : directafricabzv35@gmail.com

Pointe-Noire : 05 5531787 / 06 06286167
Email : directafricapnr@gmail.com

Dubaï: 00971 50 9916263
00971 58 2718358
00971 56 5946227
00971 55 5539340
Email : directafricadxb@gmail.com

Direct Africa reste a votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre séjour à Dubaï

IN MEMORIAM

Colonel Henri Silvére Ondziel Bangui
15 juin 2009 - 15 Juin 2019

« Je bénirai le Seigneur en tout temps
Sa louange sans cesse en ma bouche.
Qui regarde vers Lui resplendira
Sur son visage point de honte ». (Ps- 34, 2 et 6)

Une décennie d'absence et de silence marque les esprits !
Dix ans au cours desquels nous n'avons pas cessé de prier pour toi et toi pour nous !
Merci de toujours intercéder pour nous dans le repos éternel !

Dieu nous bénisse !

M^{re} Julienne Ondziel Gnelenga



FORMATION QUALIFIANTE

Cent jeunes outillés en entrepreneuriat

La Chambre de commerce de Pointe-Noire entend contribuer à l'autonomisation des jeunes en leur offrant une formation primo entrepreneur qui prendra fin le 21 juin.

Cent jeunes sélectionnés à l'issue d'un appel à candidature bénéficieront d'une formation de vingt et un jours, dans le cadre de l'édition 2019 du programme de volontariat intitulé «21 days of yello care » de la société de téléphonie mobile MTN. Axée sur l'autonomie des jeunes, l'édition dont la Chambre de commerce et le cabinet conseil Grihf consulting sont partenaires, a été lancée au début du mois lors d'une cérémonie placée sous le patronage d'Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi. La Chambre de commerce aura pour mission, au cours de cette édition, d'initier les cent jeunes aux fonde-



taux de l'entrepreneuriat, en partant de la structuration et la vision aux bases de la gestion. Cette initiation s'inscrit dans le cadre de la formation « Primo entrepreneur »,

un dispositif d'accompagnement mis en place par cette institution depuis trois ans qui a été revisité et recalibré pour la circonstance. « Nous avons été plus sensibles à la

Le participant à la la formation démarche MTN Congo dont l'ambition porte sur l'autonomisation des jeunes. Il est plus qu'impérieux de leur donner des perspectives dans une conjoncture

de chute de la capacité d'absorption du marché de l'emploi », a indiqué Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre de commerce. Ainsi, les dix meilleurs projets seront sélectionnés à l'issue de cette formation qualifiante. Les initiateurs bénéficieront, pendant six mois, d'un accompagnement de l'incubateur qui sera mis en place par le cabinet conseil Grihf consulting. Sylvestre Didier Mavouenzela a tenu à saluer « l'engagement citoyen de MTN Congo, reconnue active sur le front du soutien à l'entrepreneuriat ». Notons que la Chambre de commerce n'est pas à sa première expérience avec MTN, les deux structures sont aussi partenaires dans le cadre des rencontres «Bomoko» destinées à sensibiliser au potentiel du marketing digital.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ADIAC

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv

CLASSEMENT FIFA JUIN 2019

Le Congo se maintient dans le top 20 africain

Les Diables rouges ont gagné deux places lors du dernier classement Fifa publié le 14 juin, se classant désormais 90^{es} dans une liste mondiale dominée par les autres Diables rouges, mais ceux de la Belgique. Malgré cette légère progression, le Congo reste la 20^e nation africaine.



Les Belges ont confronté la place de leader grâce à leur performance lors des éliminatoires de la Coupe d'Europe 2020. Ce qui leur a permis de devancer la France qui occupe la deuxième position, suivie par le Brésil, l'Angleterre et le Portugal. Le premier vainqueur à la première Ligue des nations a gagné deux places supplémentaires, se classant ainsi devant la Croatie, l'Espagne, l'Uruguay, la Suisse et le Danemark. Le Sénégal, première sélection africaine, occupe le 22e rang au classement mondial

après avoir gagné une place. La Tunisie, deuxième du continent, gagne trois places pour se classer 25e mondial. Le Nigeria (45e mondial) complète le podium africain devant le Maroc (47e), la République démocratique du Congo (49e), le Ghana (50°), le Cameroun (51e), l'Egypte (58°), le Burkina Faso (59e) et le Mali (62e). Le Congo (90°) est 20^e du continent après la Côte d'Ivoire (62e), l'Algérie (68e), la Guinée (71e), l'Afrique du Sud (72e), le Cap-Vert (76e), l'Ouganda (80e), la Zambie (81e), le Bénin (88e) et le Gabon (89e).

James Golden Eloué

COUPE DU MONDE FÉMININE FRANCE 2019

Les premières qualifiées pour les huitièmes de finale sont connues

La France, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre sont les premières sélections qualifiées pour la suite de la compétition. Le pays organisateur disputera les huitièmes de finale. Vainqueur de la Norvège 2-1, la France a profité de la victoire de la Chine sur l'Afrique du Sud 1-0 pour valider son ticket. Quoi qu'il arrive ce lundi contre le Nigeria, les Bleues seront comptées parmi les seize meilleures nations pour finir la première phase en beauté. Elles chercheront à l'emporter devant les Super Falcons qui ont aussi leur destin en main. Cette victoire chinoise a aussi influencé

la position de l'Allemagne. Elle se qualifie grâce à sa deuxième victoire en autant de matches. L'Allemagne a battu l'Espagne 1-0. L'Espagne et la Chine qui vont s'affronter ont le même nombre de points (trois) . Une victoire qualifierait l'équipe gagnante pour les huitièmes de finale avec six points. La perdante, dont le compteur sera bloqué à trois points, n'arrivera jamais à la hauteur des équipes ayant six points. L'Italie est aussi heureuse puisqu'elle a signé sa deuxième victoire en écrasant la Jamaïque 5-0. L'Angleterre n'a non plus raté le coche. Elle a battu l'Argentine 1-0.

J.G.E.

ENERGIE ÉLECTRIQUE

Abala connecté au réseau d'Imboulou

Demeurée dans les ténèbres depuis sa création, le chef-lieu du district éponyme, à soixante-cinq kilomètres d'Ollombo, dans le département des Plateaux, a inscrit, depuis le 12 juin, son nom dans la liste des localités connectées au réseau d'Imboulou, bénéficiant désormais d'une énergie de bonne qualité, servie 24h/24.



Hier, cela n'était qu'une simple vue de l'esprit. Mais le profond rêve s'est transformé en réalité, le mercredi dernier, lorsque le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a appuyé sur le bouton, lançant ainsi officiellement la connexion d'Abala, une contrée d'environ douze mille habitants. Très enclavée, la localité vivait encore dans le noir, sans éclairage, comme à l'état de nature. L'historique cérémonie à laquelle participaient le ministre en charge des Grands travaux, Jean Jacques Bouya; celui des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo; de l'Energie de l'hydraulique,Serge Blaise Zoniaba; et les cadres d'Abala, a eu lieu en présence d'une foule de la population locale en liesse totale. Les travaux réalisés ont concerné, en amont, la construction d'une ligne aérienne haute tension raccordée à partir d'Ollombo, sur une distance de soixante-cinq kilomètres. Sur place, il y est construit un local technique, doté de deux transformateurs de 630 KV, dont l'un est déjà opérationnel et l'autre en cours d'installation. Deux lignes départ basse tension sont tirées et raccordées sur l'ancien réseau, sur plus d'un kilomètre, avec l'objectif d'atteindre un circuit urbain linéaire de six kilomètres. L'acte étant accompli, Abala est donc de-

Le Premier ministre coupant le ruban symbolique / Photo DR puis quelques jours totalement éclairée, connectée au boulevard énergétique du Congo, à la grande satisfaction de sa population qui savoure désormais les bienfaits de l'électricité, avec toutes les incidences que cela peut induire dans sa vie quotidienne. S'adressant à la population à cette occasion, Clément Mouamba a annoncé le bitumage incessamment de la route Ollombo-Abala, longue de 65 km. En marge de cette cérémonie, le ministre Léon Juste Ibombo, l'un des cadres de cette localité, a pris part à quelques activités connexes. Il a visité, le 11 juin, la ferme bovine Obondo, située au village Obolengo, une banlieue d'Abala. Ce parc héberge près d'une centaine de bœufs d'espèces zébu, lagune, bawélé et ndama. Il a également lancé les travaux de construction d'une station piscicole. Quinze jeunes y sont engagés pour creuser dix étangs de grande capacité d'hébergement. Le ministre a aussi mis en service une chambre froide qui permettra à la population de s'approvisionner en produits congelés, l'un des premiers fruits de la connexion de la ville.

Firmin Oyé

RÉFLEXION

Et le golfe de Guinée sera ...

Nos lecteurs le savent bien puisqu'à de nombreuses reprises, ces derniers mois, nous les avons prévenus que la guerre larvée entre l'Iran, l'Arabie saoudite, Israël et les Etats-Unis débouchera tôt ou tard sur un conflit ouvert dont l'enjeu principal sera le contrôle du détroit d'Ormuz qui commande l'accès au golfe Persique et par lequel transite un tiers de la production mondiale d'hydrocarbures : les attaques menées contre des navires pétroliers en fin de semaine dernière marquent la fin d'une époque et le début d'une nouvelle ère. La fin d'une époque qui aura duré près d'un siècle et qui a fait de cette partie du Levant une pièce majeure sur la table du jeu stratégique mondial autour de laquelle se disputaient les grandes puissances à travers les conflits tels que les guerres d'Afghanistan, d'Irak, de Syrie ou la guerre des Six jours qui opposa Israël aux pays arabes. Le début d'une nou-

velle ère avec le déplacement vers l'Afrique et plus précisément vers le golfe de Guinée d'une bonne partie du commerce des hydrocarbures, pétrole et gaz, en raison de l'enjeu économique et financier que constitue l'acheminement de ces précieuses denrées énergétiques vers les grands marchés de l'Amérique du nord, de la Chine et du Japon, de l'Europe. Au-delà de la cause immédiate de ce transfert du commerce pétrolier vers les côtes africaines de l'océan Atlantique qui est la montée, probablement irréversible, des tensions au Proche et au Moyen-Orient, deux raisons expliquent le mouvement qui se dessine sous nos yeux. ° La première, d'ordre géographique, tient au fait qu'à la différence du golfe Persique, le golfe de Guinée est ouvert sur le monde de telle façon que personne, jamais, ne pourra ni en interdire ni même en contrôler l'accès. S'éten-

dant de l'Afrique de l'ouest à l'Afrique australe, cet immense espace terrestre et maritime s'étend sur des milliers de kilomètres de côtes. Et comme une bonne partie des gisements d'hydrocarbures qu'il détient est située en offshore, autrement dit en eau profonde, ce qui se passe aujourd'hui dans le détroit d'Ormuz est rigoureusement impossible dans ce très vaste périmètre géographique. ° La seconde raison, d'ordre humain, tient au fait que le golfe de Guinée sera dans les décennies à venir l'un des espaces les plus peuplés, les plus dynamiques, potentiellement donc les plus riches de la planète. Et que, par conséquent, une grande partie des hydrocarbures qui y sont ou y seront produits sera de plus en plus consommée sur place avec tous les avantages que cela aura pour les puissantes et très riches compagnies pétrolières qui exploitent ces gisements. Une réalité bien concrète qui explique pourquoi les compagnies comme Eni, Total, Exxon Mobil, Chevron s'emploient dans le moment présent à y développer si

fortement leurs activités. Pour dire les choses de façon encore plus brutale et au risque de passer pour un doux rêveur, le golfe de Guinée, et tout particulièrement sa partie sud qui s'étend du Cameroun à l'Angola, va tirer un grand, très grand profit du conflit qui se précise dans le golfe Persique et le détroit d'Ormuz. D'où l'intérêt croissant que les grandes puissances telles que la Chine, les Etats-Unis, l'Europe, la Russie lui portent dans le moment présent. D'où aussi l'importance que revêtent la modernisation et l'extension des ports comme celui de Pointe-Noire avec la création de sa zone économique spéciale qui deviendra dans les mois à venir l'un des pôles économiques du golfe de Guinée. Oui une nouvelle ère débute dans cette partie du monde !

Jean-Paul Pigasse